

## Élevage: réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac



**Dieter Hess**  
Responsable du domaine de recherche Systèmes de production Animaux et santé animale, Agroscope

Chère lectrice, cher lecteur,

«L'objectif n'a pas été atteint», a écrit le Conseil fédéral en décembre 2016 dans son rapport d'évaluation sur les objectifs environnementaux de l'agriculture et des émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac. Concrètement, entre 1990 et 2014, l'agriculture a manqué l'objectif fixé pour les émissions de méthane et de protoxyde d'azote d'environ 3 % et de 17 % pour l'ammoniac.

Bien que les émissions d'ammoniac provenant de l'agriculture aient diminué d'environ 16 % entre 1990 et 2000, elles n'ont guère changé depuis et se maintiennent à un niveau élevé d'environ 48 000 tonnes par année. Dans le cadre de la politique agricole 2014–2017, une quantité annuelle maximale de 41 000 tonnes a été fixée comme objectif intermédiaire sur la voie de la réalisation des objectifs environnementaux.

Environ 18 % des gaz à effet de serre produits par l'homme dans le monde sont dus à l'élevage. En Suisse, 75 % des émissions de protoxyde d'azote et 80 % des émissions de méthane proviennent de l'agriculture; la stratégie climatique pour l'agriculture du Conseil fédéral prévoit une réduction d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

Les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques azotés provenant de l'agriculture – et en particulier de l'élevage – sont problématiques, selon les spécialistes de l'environnement, et exigent des mesures efficaces. Or, pour que l'agriculture réussisse à réduire ses émissions et à combler l'écart avec les objectifs environnementaux de la Confédération, il est indispensable de disposer de connaissances. Seule la recherche peut fournir ce savoir, et les travaux de recherche dans le domaine des émissions animales battent leur plein.

Agroscope, le centre de compétences de la Confédération pour la recherche dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, apporte une contribution importante à la stratégie climatique et à la réduction de l'ammoniac. Il mène des recherches dans le domaine des émissions animales – en réseau au niveau national et international – dans le but de trouver des solutions applicables dans la pratique. Un résultat concret de cette activité de recherche est entre vos mains, chère lectrice et cher lecteur, avec le numéro actuel de *Recherche Agronomique Suisse* et l'article «Émissions de méthane des vaches laitières au pâturage: comparaison de deux méthodes de mesures» (p. 180–185).

Mais ce n'est pas tout : vous pouvez d'ores et déjà vous réjouir de la lecture d'autres articles sur le thème des émissions liées à l'élevage qui seront publiés dans les prochains numéros de *Recherche Agronomique Suisse*: Comment la technologie d'application du lisier influence-t-elle le rendement et les flux d'azote dans les prairies? Qu'en est-il des émissions de gaz à effet de serre produits par l'élevage en Suisse? Où ces émissions sont-elles produites, dans quelles quantités et comment peut-on les réduire? Quelles sont les valeurs des émissions d'ammoniac au pâturage? Et qu'en est-il des émissions de méthane des vaches laitières? Tels sont les autres sujets que nous vous présenterons jusqu'en février 2019.

Je vous souhaite une lecture passionnante.